



**Conseil scolaire
de district catholique
Centre-Sud**

**États financiers consolidés
au 31 août 2010**

Rapport de la direction	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers consolidés	
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé des résultats	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
État consolidé de l'évolution de la dette nette	7
Notes complémentaires	8-25

Rapport de la direction

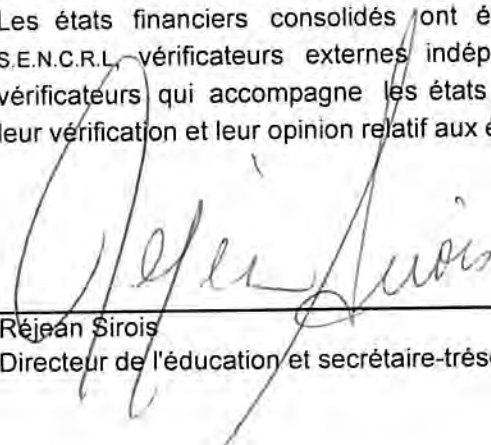
Aux conseillères et aux conseillers du
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud


Les états financiers consolidés du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud sont la responsabilité de la direction et ont été dressés conformément à la législation et aux principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales, établis par le Comité de comptabilité du secteur public de l'institut Canadien des Comptables Agréés. La note 2 des états financiers résume les conventions comptables. La préparation des états financiers fait nécessairement appel à l'utilisation de prévisions fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations qui touchent l'exercice en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant les prochaines périodes.

Le conseil et la direction tiennent un système de contrôles internes conçu pour offrir une garantie raisonnable selon laquelle l'actif est protégé, les opérations sont autorisées et comptabilisées conformément aux exigences législatives et réglementaires, et que des renseignements d'ordre financier fiables sont disponibles afin de permettre de dresser des états financiers. Ces systèmes sont contrôlés et évalués par la direction.

Le conseil a rencontré la direction et les vérificateurs externes afin d'étudier les états financiers et de discuter les questions importantes de présentation des données financières ou de contrôle interne avant leur approbation des états financiers.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., vérificateurs externes indépendants nommés par le conseil. Le rapport des vérificateurs qui accompagne les états financiers décrit leurs responsabilités, l'étendue de leur vérification et leur opinion relatif aux états financiers du conseil.


Réjean Sirois
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier


Bobby Somaroo
Chef des affaires

Rapport des vérificateurs

Aux conseillères et aux conseillers scolaires
du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L./LLP
102-144 Main
Hawkesbury, Ontario K6A 1A3

Tel.: 613 632-0901
Fax: 613 632-5359

www.rcgt.com

Nous avons vérifié l'état consolidé de la situation financière du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud au 31 août 2010 et les états consolidés des résultats, des flux de trésorerie et l'évolution de la dette nette de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du conseil au 31 août 2010 ainsi que des résultats de ses activités, de ses flux de trésorerie et de l'évolution de sa dette nette pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

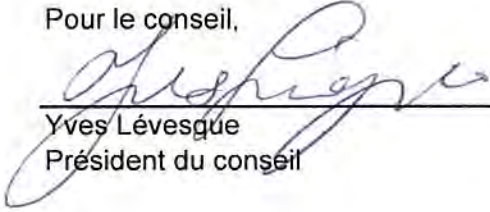
Hawkesbury, Canada
Le 28 octobre 2010

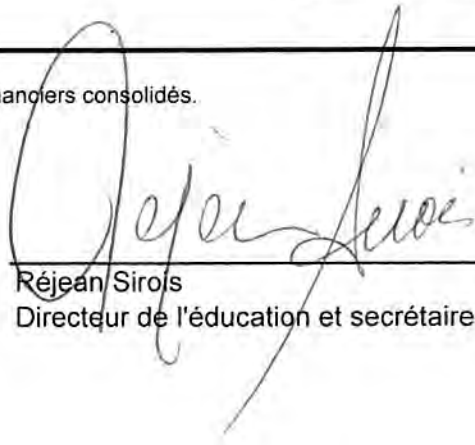
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
État consolidé de la situation financière
 au 31 août 2010

	2010	2009
	\$	Redressé \$
ACTIF FINANCIER		
Liquidités	6 362 774	10 404 287
Débiteurs (note 5)	9 013 797	9 974 221
Débiteurs - Gouvernement de l'Ontario-Immobilisations approuvés (note 6)	82 660 075	
Placement (note 7)	9 988 228	20 488 161
	<u>108 024 874</u>	<u>40 866 669</u>
PASSIF FINANCIER		
Emprunts temporaires (note 8)	5 135 788	
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 9)	17 264 911	11 432 195
Revenus reportés - réserves (note 10)	6 808 674	13 945 369
Avantages sociaux futurs (note 11)	12 396 639	11 591 035
Prêts pour immobilisations (note 12)	57 683 137	56 004 670
	<u>99 289 149</u>	<u>92 973 269</u>
ACTIF NET (DETTE NETTE)	8 735 725	(52 106 600)
ACTIF NON FINANCIER		
Frais payés d'avance	3 778 630	2 761 695
Immobilisations corporelles (note 13)	196 039 604	170 116 631
	<u>199 818 234</u>	<u>172 878 326</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 14)	208 553 959	120 771 726

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,


 Yves Lévesgue
 Président du conseil


 Réjean Sirois
 Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

État consolidé des résultats

de l'exercice terminé le 31 août 2010

	2010	2010	2009
	Budget redressé (note 3)	Réal	Redressé
	\$	\$	\$
Revenus			
Subventions provinciales - financement de l'éducation	133 242 034	135 248 055	127 521 377
Subventions provinciales - Immobilisations approuvées (note 6)		82 660 077	
Subventions provinciales - autres		13 193 765	2 801 038
Impôt local	28 619 626	29 318 728	28 627 226
Fonds générés par les écoles	4 566 081	4 463 557	5 728 108
Revenus de placement	424 319	121 427	462 891
Autres revenus - conseils scolaires	150 691	150 691	
Autres droits de scolarité et revenus	110 000	4 150 056	6 667 744
	<u>167 112 751</u>	<u>269 306 356</u>	<u>171 808 384</u>
Dépenses			
Enseignement	114 716 520	120 579 598	111 023 155
Administration	5 178 656	5 352 319	5 006 674
Transport	18 320 742	18 003 373	16 945 111
Installations destinées aux élèves	26 679 818	26 131 039	25 157 377
Activités financées par les écoles	4 512 903	4 565 444	5 739 277
Autres dépenses	1 001 310	6 892 350	6 641 461
	<u>170 409 949</u>	<u>181 524 123</u>	<u>170 513 055</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	(3 297 198)	87 782 233	1 295 329
Excédent accumulé au début	120 771 726	120 771 726	119 476 397
Excédent accumulé à la fin	117 474 528	208 553 959	120 771 726

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
État consolidé des flux de trésorerie
 de l'exercice terminé le 31 août 2010

	2010	2009
	\$	Redressé \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	87 782 233	1 295 329
Sources / (utilisations)		
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	8 760 913	8 340 646
Comptes débiteurs	(81 699 651)	(2 549 541)
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 832 716	(238 958)
Revenus reportés - réserves	(7 136 695)	349 999
Avantages sociaux à payer	805 604	879 941
Frais payés d'avance	(1 016 935)	(450 784)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>13 328 185</u>	<u>7 626 632</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(34 683 886)</u>	<u>(10 582 043)</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Encaissement de placements et flux de trésorerie liés aux activités de placement	<u>10 499 933</u>	<u>2 049 142</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts temporaires	5 135 788	
Remboursement de dette	(1 926 527)	(1 778 930)
Émission de dette	3 604 994	2 316 665
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>6 814 255</u>	<u>537 735</u>
Diminution nette des liquidités	<u>(4 041 513)</u>	<u>(368 534)</u>
Liquidités au début	<u>10 404 287</u>	<u>10 772 821</u>
Liquidités à la fin	<u>6 362 774</u>	<u>10 404 287</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
État consolidé de l'évolution de la dette nette
 de l'exercice terminé le 31 août 2010

	2010	2009
	\$	Redressé \$
Excédent de l'exercice	<u>87 782 233</u>	<u>1 295 329</u>
ACTIVITÉS PORTANT SUR LES IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(34 683 886)	(10 582 044)
Amortissement des immobilisations corporelles	8 760 913	8 340 646
Total des activités liées aux immobilisations corporelles	<u>(25 922 973)</u>	<u>(2 241 398)</u>
ACTIF NON FINANCIER		
Acquisition de frais payés d'avance	(3 778 630)	(2 761 695)
Utilisation des frais payés d'avance	2 761 695	2 310 912
Total des activités liées à l'actif non financier	<u>(1 016 935)</u>	<u>(450 783)</u>
Diminution (augmentation) de la dette nette	60 842 325	(1 396 852)
Dette nette au début	<u>(52 106 600)</u>	<u>(50 709 748)</u>
Actif net (dette nette) à la fin	<u>8 735 725</u>	<u>(52 106 600)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

1 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1er septembre 2010, conformément aux dispositions transitoires applicables, le conseil a appliqué les recommandations du chapitre SP 1200 « Présentation des états financiers » et le chapitre SP 3150 « Immobilisations corporelles » du conseil sur la comptabilité dans le secteur public (« CCSP »). Le chapitre 1200 définit les grands principes et normes relatives au rapport en vue de la communication d'information dans les états financiers gouvernementaux. Le chapitre SP 3150 stipule que les gouvernements doivent indiquer et amortir leurs immobilisations corporelles dans leurs états financiers. Au cours des années antérieures, les ajouts d'immobilisations corporelles étaient portés aux dépenses au cours de l'année d'acquisition ou de construction.

Les données financières consignées comprennent le coût historique réel ou estimatif des immobilisations corporelles. Le coût historique comprend les coûts qui sont directement imputables à l'acquisition, la conception, la construction, la production, l'aménagement ou l'amélioration d'immobilisations corporelles. Les coûts englobent les frais généraux directement imputables à la construction et à la production.

En l'absence de coûts historiques, d'autres méthodes ont été utilisées pour estimer les coûts et les amortissements cumulés des actifs. L'estimation des terrains et des bâtiments a été déterminée par le ministère de l'éducation en ayant recours à une méthode d'estimation intitulée le « calculateur de la valeur comptable », en utilisant des données antérieures fournies par le conseil. Les autres catégories d'actifs ont été inscrites au coût historique là où des renseignements adéquats étaient disponibles. En l'absence de renseignements adéquats, une méthode de remplacement a été utilisée afin d'estimer un coût raisonnable.

L'adoption de ces nouvelles recommandations a été appliqué rétroactivement avec retraitement des chiffres des exercices antérieurs et a entraîné les changements suivants:

	\$
Excédent accumulé au 31 août 2009	-
Diminution du fonds de capital et d'emprunt	16 748 607
Diminution du fonds de réserve	11 351 186
Diminution du fonds pour les activités scolaire:	1 110 209
Diminution des montants à recouvrer	(67 973 940)
Augmentation valeur comptable nette des immobilisations corporelle:	170 116 631
Augmentation des revenus reportés	(10 580 967)
Excédent accumulé au 31 août 2009 redressé	120 771 726
Excédent de l'exercice terminé le 31 août 2009	
Changement de l'actif net (passif), tel que présenté antérieurement	(946 069)
Plus: Dépenses en immobilisations capitalisée précédemment portées aux dépenses	10 582 044
Moins: Charge d'amortissement non enregistrée précédemment	(8 340 646)
Excédent de l'exercice terminé le 31 août 2009 redressé	1 295 329

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière d'administration locale établis par le conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Périmètre comptable

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et les soldes des fonds du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le conseil et qui sont contrôlées par le conseil.

Le conseil participe également dans divers consortiums pour la prestation de services de transport scolaire et de traitement informatique. Le conseil comptabilise ses participations en utilisant la méthode de la consolidation proportionnelle.

Fonds en fiducie

Les fonds en fiducie et leurs activités connexes administrées par le conseil ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés car ils ne sont pas contrôlés par le conseil.

Méthode de comptabilité

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice. La méthode de la comptabilité d'exercice constate les revenus au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et mesurables; les dépenses équivalentes au coût des biens et services acquis durant la période, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non.

Liquidités

Les liquidités englobent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme. Les placements à court terme sont très liquides, soumis à des risques de changement de la valeur peu importants et ont une échéance courte (moins de 90 jours).

Placements

Le placement consiste en un dépôt à terme venant à échéance un an à compter de la date d'acquisition et est rachetable sans pénalité avant échéance. Il est comptabilisé dans l'état de la situation financière au coût ou à la valeur de marché, selon le moins élevé de ces deux montants.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

2 - CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	20 et 40 ans
Améliorations locatives	40 ans
Structures mobiles	20 ans
Équipement, matériel et logiciel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

Revenus reportés

Certains montants sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'exécution de certains programmes, services ou transactions. Ces montants sont constatés comme revenus pour l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées ou les services sont offerts.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs des employés

Le conseil procure des prestations de retraite et d'autres avantages à prestations et à cotisations déterminées à certains groupes d'employés. Ces prestations incluent les prestations de retraite, d'assurance vie et d'assurance santé, les gratifications de retraite, les indemnités pour accidents du travail et les prestations d'invalidité de longue durée. Le conseil a adopté les politiques suivantes relativement à la comptabilisation de ces avantages sociaux :

Les coûts des régimes de retraite auto-assurés et des autres régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées sont établis par calcul actuariel au moyen des meilleures prévisions de l'augmentation des salaires faites par la direction, de l'accumulation des jours de maladie à la retraite, des tendances en matière de coûts d'assurance et de soins de santé, des taux de recouvrement dans les cas d'invalidité, des taux d'inflation à long terme et des taux d'actualisation.

Dans le cas des prestations de régimes de retraite auto-assurés et d'autres régimes d'avantages sociaux dont les droits sont acquis ou accumulés pour les périodes de service fournies par les employés, comme des gratifications de retraite et des prestations d'assurance vie et de soins de santé pour retraités, le coût est déterminé par calcul actuariel à l'aide de la méthode des prestations projetées au prorata du service. Suivant cette méthode, les coûts des prestations sont constatés sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe d'employés. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe d'employés, qui est de 9,1 ans en 2010 (9,1 ans en 2009).

Dans le cas des prestations relatives aux congés de maladie payés, le coût est déterminé par calcul actuariel à l'aide de la méthode des prestations projetées au prorata du service. Suivant cette méthode, les coûts des prestations sont constatés sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe d'employés. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière du groupe d'employés qui est de 12,1 ans en 2010 (12,1 ans en 2009).

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

2 - CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

En ce qui concerne les obligations relatives aux prestations auto-assurées qui découlent d'événements particuliers survenant de temps à autre, comme les obligations applicables aux indemnités des accidentés du travail, aux invalidités de longue durée et aux prestations d'assurance vie et de soins de santé pour les personnes qui sont en congé d'invalidité, le coût est constaté immédiatement au cours de la période de survenance des événements. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles ayant trait à ces prestations sont constatés immédiatement au cours de la période de survenance des événements.

Les coûts des régimes de retraite à employeurs multiples offrant des prestations de retraite à prestations déterminées, comme les pensions du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, sont les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de la période.

Transferts de paiement

Les transferts gouvernementaux, qui englobent les subventions législatives, sont constatés dans les états financiers consolidés au cours de la période pendant laquelle surviennent les événements donnant lieu aux transferts, à la condition que les transferts soient autorisés, que les critères d'admissibilité soient respectés et que des estimations raisonnables du montant puissent être établies.

Revenus de placement

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Montants budgétés

Les montants budgétés ont été fournis à des fins de comparaison et ont été tirés du budget approuvé par les administrateurs. Le budget approuvé par les conseillères et conseillers scolaires est élaboré conformément au modèle de financement rendu obligatoire par le gouvernement provincial pour les conseils scolaires et est utilisé pour gérer les dépenses de programme conformément aux lignes directrices du modèle de financement. Compte tenu des écarts entre le modèle de financement et les principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales établis par le Comité de comptabilité du secteur public, les montants budgétés présentés ont été redressés de manière à se conformer à cette méthode de comptabilité telle qu'elle est utilisée pour dresser les états financiers. Les montants budgétés ne sont pas vérifiés.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction du conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le conseil pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

3 - DONNÉES RELATIVES AUX BUDGET

Les données budgétaires non vérifiées présentées dans ces états financiers consolidés se fondent sur les budgets de 2010 votés par le conseil le 27 mai 2009. La capitalisation des actifs, l'amortissement et les gains et les pertes sur disposition n'ont pas été considérés lors de la préparation du budget et ne sont par conséquent, pas inclus. Le tableau ci-après compare le budget voté et les données budgétaires consignées dans l'état consolidé des résultats. Lorsque des montants n'ont pas été prévus au budget, les montants réels pour 2010 ont été utilisés pour ajuster les chiffres du budget et illustrer la même méthode comptable que celle ayant servi à consigner les résultats réels.

Étant donné que l'état consolidé de l'évolution de la dette est un élément nouveau dans les états financiers de 2009-2010, aucune donnée budgétaire n'y est disponible.

	Budget de 2009-2010	Changement	Budget de 2009-2010 réévalué
	\$	\$	\$
Total des recettes	167 112 751		167 112 751
Dépenses			
Total des dépenses figurant dans le budget de 2009-2010	193 079 624		
Moins: Dépenses en immobilisations		31 430 588	
Plus: Amortissement		8 760 913	
Total des dépenses	<u>193 079 624</u>		<u>170 409 949</u>
Déficit	(25 966 873)		(3 297 198)
Excédent accumulé au début de l'exercice	120 771 726		120 771 726
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	<u><u>94 804 853</u></u>		<u><u>117 474 528</u></u>

4 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	2010	2009
	\$	\$
Intérêts sur emprunts temporaires	19 013	
Intérêts sur prêts pour immobilisations	<u>3 033 914</u>	3 008 532
	<u><u>3 052 927</u></u>	<u><u>3 008 532</u></u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Notes complémentaires
 au 31 août 2010

5 - DÉBITEURS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Municipalités	3 802 158	3 561 509
Autres conseils scolaires	864 048	942 795
Gouvernement de l'Ontario	1 179 937	1 573 062
Gouvernement du Canada	1 348 876	1 430 224
Autres	1 818 778	2 466 631
	<u>9 013 797</u>	<u>9 974 221</u>

6 - DÉBITEURS-GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO-IMMOBILISATIONS APPROUVÉS

Le gouvernement de l'Ontario a remplacé le financement variable des immobilisations par une subvention de soutien de la dette ponctuelle. Le conseil recevra une subvention ponctuelle qui tient compte de l'endettement en date du 31 août 2010 et qui est corroborée par les programmes d'immobilisations existants. Le conseil recevra cette subvention en numéraire au cours de la période résiduelle des instruments d'endettement actuels.

Le conseil a des comptes débiteurs avec le gouvernement de l'Ontario de 82 660 075 \$ en date du 31 août 2010 en ce qui concerne cette subvention ponctuelle.

7 - PLACEMENTS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Dépôt à terme, taux préférentiel moins 1,75 %, échéant en mars 2011 (valeur de marché 9 988 228 \$; 20 488 161 \$ en 2009)	<u>9 988 228</u>	<u>20 488 161</u>

8 - EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt temporaire, d'un montant autorisé de 7 734 292 \$, porte intérêt au taux du coût des fonds de l'institution financière, plus 0,3% (1,12 %) et est renégociable le 10 août 2011. Le remboursement doit être effectué, au plus tard, au moment du refinancement à long terme par l'Office Ontarien du Financement.

Le conseil dispose d'une marge de crédit autorisée de 7 220 000 \$, incluant les lettres de crédit donnant un montant disponible de 5 490 739\$ (5 490 739 \$ en 2009). La marge porte intérêt au taux préférentiel moins 0,50 %. Au 31 août 2010, le taux préférentiel était de 2,75 % (2,25 % en 2009).

Au 31 août 2010, neuf lettres de crédit (neuf en 2009) émises par la banque auprès des créanciers du conseil scolaire totalisent 1 729 261\$ (1 729 261 \$ en 2009).

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Autres conseils scolaires	97 788	215 574
Autres	16 745 276	10 838 386
Frais courus	421 847	378 235
	<u>17 264 911</u>	<u>11 432 195</u>

10 - REVENUS REPORTÉS - RÉSERVES

L'utilisation de certains fonds de réserve est limitée par la réglementation du gouvernement provincial. Les principes de comptabilité du secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés exigent que ces fonds de réserve soient comptabilisés comme revenus reportés.

Les revenus reportés affectés à des fins particulières par la législation, la réglementation ou une entente aux 31 août se composaient de ce qui suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	Redressé \$
Dépenses liées à la salle de classe	2 072 883	2 061 339
Autres revenus reportés		
Immobilisations	3 449 245	10 936 333
Fonctionnement	1 286 546	947 697
	<u>6 808 674</u>	<u>13 945 369</u>

Les variations de ces soldes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	Redressé \$
Dépenses liées à la salle de classe:		
Solde au début	2 061 339	2 101 979
Revenus générés par les placements des fonds de réserve	11 544	28 587
Montants encourus au cours de l'exercice	<u>2 072 883</u>	<u>(69 227)</u>
	<u>2 072 883</u>	<u>2 061 339</u>
Autres revenus reportés:		
Solde d'ouverture		
Immobilisations		
Solde au début	10 936 333	10 580 967
Montants reçus au cours de l'exercice	2 148 401	1 699 750
Montants encourus au cours de l'exercice	<u>(9 635 489)</u>	<u>(1 344 384)</u>
	<u>3 449 245</u>	<u>10 936 333</u>
Fonctionnement		
Solde au début	947 697	912 424
Montants reçus au cours de l'exercice	3 016 583	2 836 991
Montants encourus au cours de l'exercice	<u>(2 677 734)</u>	<u>(2 801 718)</u>
	<u>1 286 546</u>	<u>947 697</u>
	<u>6 808 674</u>	<u>13 945 369</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

11 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture de l'obligation au titre des prestations constituées

	2010		2009	
	Gratifications de retraite	Congé de maladie	Gratifications de retraite	Congé de maladie
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	3 451 943	8 521 706	3 205 040	8 545 880
Coût des prestations pour l'exercice	193 599	920 206	195 882	871 550
Intérêts sur l'engagement contracté (ou obligation)	172 492	455 658	156 760	431 495
Prestations versées	(391 374)	(657 534)	(201 403)	(666 624)
Pertes actuarielles (gains actuariels)			95 664	(660 595)
Solde à la fin	<u>3 426 660</u>	<u>9 240 036</u>	<u>3 451 943</u>	<u>8 521 706</u>

Passif au titre des prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs des employés

	2010			Total avantages sociaux futurs des employés
	Prestations de congé de maladie	Gratifications de retraite	Autres avantages sociaux futurs des employés	
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des avantages sociaux futurs des employés cumulés au 31 août	9 240 036	3 426 660	721 825	13 388 521
Pertes actuarielles nettes non amorties au 31 août	(688 484)	(303 398)		(991 882)
	<u>8 551 552</u>	<u>3 123 262</u>	<u>721 825</u>	<u>12 396 639</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

11 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS (suite)

				2009
	Prestations de congé de maladie	Gratifications de retraite	Autres avantages sociaux futurs des employés	Total avantages sociaux futurs des employés
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des avantages sociaux futurs des employés cumulés au 31 août	8 521 706	3 451 943	705 975	12 679 624
Pertes actuarielles nettes non amorties au 31 août	(750 468)	(338 121)		(1 088 589)
	<u>7 771 238</u>	<u>3 113 822</u>	<u>705 975</u>	<u>11 591 035</u>

Charges des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs des employés (à l'exclusion des cotisations de retraite au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, un régime de retraite à employeurs multiples, décrit ci-après).

				2010
	Prestations de congé de maladie	Gratifications de retraite	Autres avantages sociaux futurs des employés	Total avantages sociaux futurs des employés
	\$	\$	\$	\$
Coûts des prestations pour l'exercice	920 206	193 599	143 694	1 257 499
Intérêt sur l'engagement contracté au titre du régime de retraite	455 658	172 492		628 150
Pertes actuarielles constatées	61 984	34 723		96 707
Cotisations de l'employé	(419 964)		(60 156)	(480 120)
Prestations versées		(317 661)		(317 661)
	<u>1 437 848</u>	<u>400 814</u>	<u>143 694</u>	<u>1 982 356</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

11 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS (suite)

				2009
	Prestations de congé de maladie	Gratifications de retraite	Autres avantages sociaux futurs des employés	Total avantages sociaux futurs des employés
	\$	\$	\$	\$
Coûts des prestations pour l'exercice	871 550	195 882	(39 885)	1 027 547
Intérêt sur l'engagement contracté au titre du régime de retraite	431 495	156 760		588 255
Pertes actuarielles constatées	168 578	30 476		199 054
	<u>1 471 623</u>	<u>383 118</u>	<u>(39 885)</u>	<u>1 814 856</u>

Prestations de retraite

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Les enseignants et les groupes d'employés connexes peuvent devenir membres du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les cotisations de l'employeur pour ces employés sont fournies directement par la province de l'Ontario. Les charges de retraite et les obligations liées à ce régime représentent une responsabilité directe de la province. Par conséquent, aucun coût ni aucun passif lié à ce régime n'est inclus dans les états financiers du conseil.

Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario

Tous les employés non enseignants du conseil peuvent devenir membres du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime de retraite à employeurs multiples. Le régime procure des prestations de retraite à prestations déterminées aux employés selon leur nombre d'années de service et leur taux de rémunération. Du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003, les employés admissibles ont cotisé à des taux réduits allant jusqu'à 2,6 % des gains. À compter du 1^{er} janvier 2004, les taux de cotisation des employés sont revenus à des taux pouvant atteindre jusqu'à 8,8 % des gains. Les cotisations au régime du conseil équivalent aux cotisations de l'employé. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2010, le conseil a cotisé un montant de 1 381 292 \$ (1 293 905 \$ en 2009) au régime. Comme il s'agit d'un régime de retraite à employeurs multiples, ces cotisations sont les charges de prestations de retraite du conseil. Aucun passif découlant de ce genre de régime de retraite n'est inclus dans les états financiers du conseil.

Gratifications de retraite

Le conseil offre à certains de ses employés des gratifications de retraite selon les modalités des ententes conclues avec eux.

Afin d'être admissible, un employé doit avoir accumulé un minimum d'années de service avec le conseil, lequel varie de un à vingt ans selon les ententes. Le montant de gratification varie selon les ententes et sont payables selon les modalités de celles-ci.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

11 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS (suite)

Congés de maladie non monnayables

Le conseil offre à tous ses employés une banque de congés de maladie accumulables qui varie selon les conventions collectives. Ces congés de maladie sont utilisés au besoin.

Autres avantages sociaux futurs des employés

Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Le conseil est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assume la responsabilité du paiement de toutes les réclamations à ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Le conseil ne subventionne pas ces obligations préalablement aux paiements faits en vertu de la Loi. Les coûts des prestations et le passif au titre des prestations liés à ce régime sont inclus dans les états financiers du conseil.

Hypothèses

Les obligations au titre des prestations constituées pour les régimes de prestations futures au 31 août 2010 sont fondés sur des évaluations actuarielles préparées au 31 août 2009. Ces évaluations actuarielles s'appuient sur des hypothèses concernant des événements à venir. Les hypothèses à caractère économique utilisées dans ces évaluations constituent les meilleures prévisions faites par le conseil à des taux prévus de :

	2010	2009
	%	%
Hausse de traitement et de salaires	3,50	3,50
Taux d'actualisation des obligations au titre des prestations constituées	5,00	5,00

12 - PRÊTS POUR IMMOBILISATIONS

Appartenant aux conseils désignés

En vertu d'ententes conclues lors de sa création, le conseil doit assumer le remboursement du passif à long terme relatif aux actifs qui lui ont alors été cédés par les conseils désignés. Étant donné que le passif net à long terme fut émis par les conseils désignés, il n'est pas comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière.

Le remboursement du passif net à long terme, dont le solde s'élève à 2 595 136 \$, soit 2 245 916 \$ de capital et 349 220 \$ d'intérêts, se fera comme suit au cours des prochains exercices:

	Capital	Intérêts	Total
	\$	\$	\$
2010-2011	709 918	174 937	884 856
2011-2012	1 214 584	149 313	1 363 897
2012-2013	190 414	8 053	198 467
2013-2014	54 000	6 057	60 057
2014-2015	17 000	4 624	21 624
2015 et suivantes	60 000	6 236	66 236
	<u>2 245 916</u>	<u>349 220</u>	<u>2 595 136</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

12 - PRÊTS POUR IMMOBILISATIONS (suite)

Appartenant au conseil

Les dettes nettes à long terme comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière comprennent les éléments suivants :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Effet à payer, 5,86 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1er juin 2024	6 227 747	6 513 684
Effet à payer, 4,81 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1er juin 2024	1 307 002	1 372 284
Effet à payer, 5,88 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1er juin 2026	24 356 352	25 269 367
Effet à payer, 4,91 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1er juin 2026	3 187 942	3 318 684
Effet à payer, 5,01 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1er juin 2028	7 027 324	7 267 030
Effet à payer, 4,56 %, remboursable par versements semestriels égaux, échéant le 17 novembre 2031	4 575 308	4 698 577
Effet à payer, 4,90 %, remboursable par versements semestriels égaux, échéant le 3 mars 2033	5 128 101	5 248 379
Effet à payer, 5,06 %, remboursable par versements semestriels égaux, échéant le 13 mars 2034	2 268 367	2 316 665
Effet à payer, 5,23 %, remboursable par versements semestriels égaux, échéant le 13 avril 2035	3 604 994	
	<u>57 683 137</u>	<u>56 004 670</u>

Le remboursement du passif net à long terme, dont le solde s'élève à 89 529 556 \$, soit 57 683 137 \$ de capital et 31 846 419 \$ d'intérêts, se fera comme suit au cours des prochains exercices:

	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
2010-2011	2 106 824	3 054 592	5 161 416
2011-2012	2 217 933	2 943 483	5 161 416
2012-2013	2 347 572	2 813 844	5 161 416
2013-2014	2 478 340	2 683 076	5 161 416
2014-2015	2 607 813	2 553 603	5 161 416
2015 et suivantes	45 924 655	17 797 821	63 722 476
	<u>57 683 137</u>	<u>31 846 419</u>	<u>89 529 556</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Notes complémentaires
au 31 août 2010

13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût			Amortissement cumulé			Valeur comptable nette			
	Solde au 1er septembre 2009	Ajouts et transferts	Dispositions	Solde au 31 août 2010	Solde au 1er septembre 2009	Amortissements	Dispositions, radiations et ajustements	Solde au 31 août 2010	31 août 2009	31 août 2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	22 318 250	9 411 931		31 730 181				22 318 250		31 730 181
Construction en cours (a)	2 399 753	17 621 946		20 021 699				2 399 753		20 021 699
Bâtiments	190 864 791	5 109 456		195 974 247	52 372 390	7 590 270	59 962 660	138 492 401		136 011 587
Améliorations locales	2 071 904	71 849		2 143 753	190 560	68 737	259 297	1 881 344		1 884 456
Structures mobiles	4 281 804	1 198 571	422 300	5 058 075	2 269 622	214 620	2 061 942	2 012 182		2 996 133
Équipement, matériel et logiciel informatique	5 772 105	1 252 332	1 332 117	5 692 320	3 028 076	840 577	2 536 536	2 744 029		3 155 784
Mobilier	473 446	17 801		491 247	204 774	46 709	251 483	268 672		239 764
	<u>228 182 053</u>	<u>34 683 886</u>	<u>1 754 417</u>	<u>261 111 522</u>	<u>58 065 422</u>	<u>8 760 913</u>	<u>65 071 918</u>	<u>170 116 631</u>		<u>196 039 604</u>

	Coût			Amortissement cumulé			Valeur comptable nette			
	Solde au 1er septembre 2008	Ajouts et transferts	Dispositions	Solde au 31 août 2009	Solde au 1er septembre 2008	Amortissements	Dispositions, radiations et ajustements	Solde au 31 août 2009	31 août 2008	31 août 2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	22 318 250			22 318 250				22 318 250		22 318 250
Construction en cours (a)	911 980	1 487 773		2 399 753				911 980		2 399 753
Bâtiments	183 406 374	7 458 417		190 864 791	45 130 089	7 242 301	52 372 390	138 276 285		138 492 401
Améliorations locales	1 901 883	170 021		2 071 904	126 415	64 145	190 560	1 775 468		1 881 344
Structures mobiles	3 941 909	339 895		4 281 804	2 071 776	197 846	2 269 622	1 870 133		2 012 182
Équipement, matériel et logiciel informatique	4 715 374	1 056 731		5 772 105	2 235 566	792 510	3 028 076	2 479 808		2 744 029
Mobilier	404 240	69 205		473 446	160 930	43 844	204 774	243 310		268 672
	<u>217 600 010</u>	<u>10 582 043</u>		<u>228 182 053</u>	<u>49 724 776</u>	<u>8 340 646</u>	<u>58 065 422</u>	<u>167 875 234</u>		<u>170 116 631</u>

(a) Actifs en construction

Les actifs en construction ayant une valeur de 20 021 099 \$ (2 399 753 \$ en 2009) n'ont pas été amortis. L'amortissement de ces actifs commencera lors de leur mise en service.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Notes complémentaires
 au 31 août 2010

14- EXCÉDENT ACCUMULÉ

L'excédent accumulé est affecté de la façon suivante:

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Investissements dans des immobilisations corporelles	196 039 604	170 116 630
Montants limités pour une utilisation future sur requête du conseil	19 687 752	17 006 802
Excédent de fonctionnement	4 636 763	4 117 013
Fonds générés par les activités scolaires	1 008 324	1 110 210
Autres	<u>(12 818 484)</u>	<u>(71 578 929)</u>
	<u>208 553 959</u>	<u>120 771 726</u>

15 - PARTENARIAT DANS UN CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE

Le conseil participe à divers consortiums de transport scolaire qui sont soit constitués en personnes morale distinctes ou font l'objet d'ententes de partenariat. Le conseil a conclu des ententes avec d'autres conseils scolaires pour pouvoir administrer ensemble le transport des élèves de sa région. Ces diverses ententes ont été signées pour essayer d'accroître l'efficacité sur le plan de la prestation et de la rentabilité du transport des élèves de chaque conseil. Aux termes de ces ententes, les décisions portant sur les activités financières et les activités d'exploitation des consortiums de transport scolaire sont mises en commun. Aucun associé n'est en mesure d'exercer un contrôle unilatéral.

Ces entités sont consolidées proportionnellement dans les états financiers consolidés du conseil au moyen desquels la part proportionnelle du conseil par rapport aux actifs, au passif, aux revenus et aux dépenses des consortiums figure dans les états financiers consolidés du conseil. Les opérations et soldes interorganisationnels ont été supprimés.

Le total des dépenses de transport encourues par les consortiums s'élève à 97 849 691 \$ (82 915 263 \$ en 2009) et la part du conseil se chiffre à 15 090 813 \$ (14 125 279 \$ en 2009).

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

16 - DÉPENSES PAR ARTICLES

Un sommaire des dépenses par articles comptabilisées dans l'état consolidé des résultats est présenté ci-après:

	Budget redressé (note 3) \$	2010 Réel \$	2009 Redressé Réel \$
Dépenses courantes :			
Salaires et traitements	103 716 489	110 203 749	101 757 214
Avantages sociaux	12 934 187	15 088 333	14 283 242
Perfectionnement du personnel	392 453	1 294 056	1 125 619
Fournitures et services	11 398 231	13 575 088	13 046 490
Intérêts	3 505 281	3 033 914	3 008 532
Dépenses de location	752 908	771 459	711 561
Frais et louage de services	22 583 031	22 059 285	20 741 675
Amortissement des immobilisations	8 760 913	8 760 914	8 340 646
Autres	1 853 553	2 171 881	1 758 799
Activités financées par les écoles	4 512 903	4 565 444	5 739 277
	170 409 949	181 524 123	170 513 055

17 - FONDS D'ÉCHANGE D'ASSURANCE DES CONSEILS SCOLAIRES DE L'ONTARIO

Le conseil scolaire est membre du Fonds d'échange d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario (FEACSO), une société d'assurance réciproque qui possède un permis en vertu de la *Loi sur l'assurance*. Le FEACSO assure la responsabilité générale du public, les dommages aux biens et certains autres risques.

18 - ENGAGEMENTS

Contrats de réfection

Le conseil s'est engagé à assumer les dettes relatives à des réfections d'écoles pour un solde non dépensé de 177 034 \$.

Contrats de projets de construction

Le conseil s'est engagé à assumer les dettes relatives à des projets de construction pour un solde non dépensé de 11 573 075 \$.

Contrats de transport

Le conseil s'est engagé, à travers des consortiums, envers des contrats pour le transport des élèves. L'échéance de ces contrats varie de 2011 à 2013. L'engagement fluctue en fonction du nombre d'élèves, le prix du carburant, les salaires et selon les changements dans les règlements du Ministère de l'éducation. Les dépenses de la période s'élèvent à 13 478 877 \$ (13 340 971 \$ en 2009).

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

19 - ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses affaires, le conseil fait l'objet de poursuites et de griefs de la part d'employés et d'ex-employés. La direction du conseil est d'avis que la résolution ultime de ces réclamations et poursuites n'aura pas un impact important sur sa situation financière ni sur les résultats de ses activités.

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du conseil sont composés de liquidités, des débiteurs, des placements, des crédateurs, des charges à payer et des prêts pour immobilisations. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que le conseil ne court pas de risque important en matière de risque d'intérêt ou de crédit relativement à ces instruments financiers. La valeur comptable des instruments financiers du conseil se rapproche de leur juste valeur, sauf indication contraire.

21 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

22 - COMPTABILISATION FUTURE DES CONTRIBUTIONS REÇUES POUR LES IMMOBILISATION:

Dans l'Addenda au Budget de l'Ontario de 2010: Plan de l'Ontario pour renforcer la responsabilité, la transparence et la gestion financière préparé par le ministère des Finances, le gouvernement a fourni des directives aux conseils scolaires sur le traitement comptable des contributions reçues pour les immobilisations. Cet addenda propose que, dès le début de l'exercice commençant le 1er septembre 2010, les conseils scolaires de l'Ontario adoptent des conventions comptables qui concordent avec celles utilisées par le gouvernement de l'Ontario, ce qui comprend une convention visant à reconnaître les paiements de transfert et les contributions extérieures qui ont servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles au cours de la période pendant laquelle elles doivent fournir le service en question. Cette convention permet d'assurer une conformité avec les pratiques actuelles des gouvernements de palier supérieur au Canada et des autres grands organismes du secteur parapublic (les hôpitaux, les collèges et les universités), et de veiller à ce que les chiffres liés à leurs excédents ou déficits de fonctionnement courants ne soient pas faussés par les revenus découlant de subventions d'immobilisati

Ce traitement comptable, n'étant pas pour le moment une option reconnue par le conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), il ne pourra pas être utilisé pour ces états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Notes complémentaires
 au 31 août 2010

23 - INFORMATIONS SUR LES GARDERIES

Garderie Porte Soleil

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention du gouvernement régional	64 975	65 348
Subvention du gouvernement fédéral	3 300	2 577
Droit d'inscription des parents	<u>382 166</u>	<u>343 351</u>
	<u>450 441</u>	<u>411 276</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	441 259	406 398
Autres charges de fonctionnement	<u>24 327</u>	<u>36 272</u>
	<u>465 586</u>	<u>442 670</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(15 145)</u>	<u>(31 394)</u>

Garderie Centre Copains-Copines

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention du gouvernement régional	49 589	72 844
Subvention du gouvernement fédéral	4 367	2 047
Droit d'inscription des parents	<u>196 017</u>	<u>180 893</u>
	<u>249 973</u>	<u>255 784</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	170 990	172 543
Autres charges de fonctionnement	<u>27 891</u>	<u>30 562</u>
	<u>198 881</u>	<u>203 105</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>51 092</u>	<u>52 679</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2010

Garderie Mon Petit Jardin

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention du gouvernement municipal	57 811	51 562
Subvention du gouvernement fédéral	-	2 300
Droit d'inscription des parents	110 440	110 810
	<u>168 251</u>	<u>164 672</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	158 858	138 592
Autres charges de fonctionnement	22 311	23 357
	<u>181 169</u>	<u>161 949</u>
(Insuffisance)/Excédent des produits par rapport aux charges	<u>(12 918)</u>	<u>2 723</u>

Garderie Les Coccinelles zélées

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention du gouvernement régional	136 130	138 407
Subvention du gouvernement fédéral	-	3 207
Droit d'inscription des parents	102 950	113 947
	<u>239 080</u>	<u>255 561</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	293 605	249 589
Autres charges de fonctionnement	16 819	18 006
	<u>310 424</u>	<u>267 595</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(71 344)</u>	<u>(12 034)</u>